



Paiement d'un décompte irrégulier

Par **sophie**, le **12/05/2009** à **18:26**

Bonjour, je fais partie d'une coopérative qui a décidé de faire construire des maisons; on a donc pris un cabinet d'architecte et nous avons payé 30% au démarrage du chantier et le reste doit être versé par la banque directement aux prestataires par rapport aux décomptes qu'ils nous donnent.

Il se trouve que je n'ai pas souvenir du dernier décompte qui a été déposé et que le réfute d'y avoir apposé ma signature

cependant la banque a débité mon compte et crédité le compte du prestataire ce que je n'ai évidemment pas apprécié étant donné que je n'ai pas signé ce décompte que me conseillez-vous de faire?